


Numéro	DL200924-LM01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	
Objet	Candidature à la présidence et direction générale de la Société Publique L'Illiade	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 28 septembre 2020

L'an deux mil vingt le vingt-huit septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, Conseillers

Etaient excusées :

- Madame Catherine BONN MEYER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Valérie HEIM ayant donné procuration à Madame Sylvie SEIGNEUR
- Madame Davina DABYSING ayant donné procuration à Madame Marie RINKEL

Nombre de conseillers présents :	32
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	22 septembre 2020
Date de publication délibération :	1 ^{er} octobre 2020
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	1 ^{er} octobre 2020

Numéro	DL200924-LM01	1/1
Matière	5.3.Institutions et vie politique - Désignation des représentants	

CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTENCE ET DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE L'ILLIADÉ

Par une délibération en date du 10 septembre 2020, le Conseil Municipal a désigné les membres appelés à représenter la commune au sein du conseil d'administration de la société publique locale L'Illiade.

L'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose bien que : « Les élus locaux agissant en tant que mandataires des collectivités territoriales ou de leurs groupements au sein du conseil d'administration ou du conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte locales et exerçant, à l'exclusion de toute autre fonction dans la société, les fonctions de membre, de président du conseil d'administration ou du conseil de surveillance et de président assurant les fonctions de directeur général d'une société d'économie mixte locale ne sont pas considérés comme entrepreneurs de services municipaux, départementaux ou régionaux au sens des articles L. 207, L. 231 et L. 343 du code électoral. »

Il apparaît néanmoins utile, au regard d'une récente réponse ministérielle (JO du 10 septembre 2019, p 1852, question 18587), que le conseil municipal autorise la candidature, le cas échéant, d'un représentant en son sein aux fonctions de présidence et direction générale de la SPL L'Illiade, étant précisé que le Maire renonce à se porter candidat.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de valider la candidature de Isabelle HERR aux fonctions de présidence et direction générale de la société publique l'Illiade.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : 25 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN MEYER Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine

Abstentions : 10 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUUX Rémy

**Pour extrait conforme
Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

